

Le Jardin de l'Orchidée

N° 32
Mars 2025

Observer

Apprendre

Transmettre

Préserver



Ophrys abeille *Ophrys apifera*

ORCHIS Association loi 1901

Jumelée avec le Dorset Countryside Volunteers

Siège social : Mairie 50550 Saint-Vaast-la-Hougue

SIRET : 810 794 354 00011

orchis50550@gmail.com

www.orchis-nature.com

SOMMAIRE

Page 2	Sommaire - Comptage des oiseaux
Page 3	L'édito du Président Philippe PESNELLE
Pages 4	Le projet de la C. A. le Cotentin
Page 5 - 6 - 7	Le Frestin Guy GEFFROY – Pierre NOESSER
Page 8 - 9	La Chevêche d'Athéna Damien YOCCOZ (LPO)
Page 10	La lettre de la LPO Cotentin Frédéric MALVAUD



Comment participer au comptage ?

Il n'est pas nécessaire d'être un expert en ornithologie pour participer, il suffit d'avoir un peu de temps – 1 heure – et d'aimer regarder ce qu'il se passe dans son jardin et de savoir compter. Très facile !

Quelques jours avant connectez-vous au site www.oiseauxdesjardins.fr lisez attentivement le mode d'emploi, inscrivez-vous, (si vous n'êtes pas déjà inscrit), parcourez le site, vous y découvrirez :

Les fiches de description des espèces

Les fiches de répartition des espèces

La fiche de comptage

Et vous serez prêt pour le jour J.



Chères adhérentes,
Chers adhérents,

Votre association évolue, son « **Jardin** » aussi.

En accord avec la SAEP du Cul de loup qui précéda la Communauté d'agglomération Le Cotentin l'association ORCHIS avait dans le passé planté un verger de pommiers anciens à la Chouetterie.

Cette expérience a incité ORCHIS à initier un projet de plantation sur une nouvelle parcelle, d'autant que la Communauté d'Agglomération Le Cotentin était disposée à permettre la réalisation d'un projet innovant sur un autre terrain relevant également d'un périmètre de protection de zone de captage de l'eau potable, parcelle située au Frestin et dénommée « Le Clos Lacroix ». Leur réponse favorable nous offre une excellente opportunité de nous projeter plus intensément dans le monde de la biodiversité.

Au départ ORCHIS avait envisagé de financer ce beau projet par le lancement d'un « financement participatif ». À notre satisfaction, comme la technicienne de la C A le Cotentin l'explique plus loin, ces plantations sont couvertes par un « appel à projet régional » pour 80% et les 20% restant sont assurés par la C A le Cotentin directement en sa qualité de propriétaire. Le projet LE CLOS LACROIX est donc construit en partenariat avec la C A le Cotentin, qui entend faire de ce projet un projet exemplaire, support de futures communications et d'échanges.

Vous pourrez prendre connaissance du déroulement de ce projet dans les pages suivantes :

- Présentation du projet par la C A le Cotentin
- Interview des coordinateurs de cette opération – Guy Geffroy et Pierre Noesser

Nous n'abandonnons pas pour autant nos activités traditionnelles qui ont fait, et font toujours la réputation d'Orchis, et qui nous valent la reconnaissance de nombreux organismes publics.

Ces activités restent le cœur de notre association, et nous continuerons, Orchisiennes et Orchisiens, à parcourir, pliés en deux, les plages pour ramasser les déchets, vider les bacs à marée, nettoyer la végétation des ouvrages historiques, que ce soit à Tatihou, à la Hougue, ou ailleurs....

Gardons ce chiffre en mémoire : En 2024 nos heures de bénévolat représentent 80 % d'un temps plein annuel.

La convention que nous avons passée avec la C A le Cotentin comporte un volet pédagogique.

Reprenons les objectifs d'Orchis. Vous pouvez les retrouver sur notre site internet.

- Faire découvrir la nature
- Protéger la nature
- Sauvegarder notre environnement

N'est-ce-pas là l'occasion magnifique de les mettre encore plus en application. Sur le site du Frestin, nous devons travailler pour organiser des actions éducatives envers les jeunes, accueillir du public, organiser des ateliers lors de diverses manifestations.

Tout cela, nous ne pourrions le faire seul, nous collaborons déjà avec plusieurs autres associations ou organismes (MFR Valognes, IME Pro ACAIS, Conseil départemental, CRC, La Mouche de Saire). Nous les retrouverons pour la plupart à un moment ou un autre sur ce projet.

Des « volets » sont déjà actés, tel le projet de l'association **Abeille noire** qui souhaite dans cet espace préservé des pesticides l'installation et la gestion d'un rucher, la **LPO** qui vous propose d'ores et déjà de participer à deux opérations.

C'est ainsi que regroupant nos forces, nos compétences, je suis persuadé que nous pourrions remplir nos engagements pour la nature.

Observer
Apprendre
Transmettre
Préserver

Bonne lecture à toutes et à tous
Philippe PESNELLE Président d'Orchis



Projet de plantation sur le périmètre de protection de captage d'eau potable du Frestin à Quettehou

En 2024, la Communauté d'agglomération a été sélectionnée à un appel à projets de la Région intitulé « Travaux de restauration de la Trame verte (le bocage) et bleue (les cours d'eau) Normandes » permettant de bénéficier des fonds européens du FEDER jusqu'en 2028.

Un des objectifs de cet appel à projets est d'accompagner les travaux permettant de renforcer la reconstitution des continuités écologiques et la restauration des milieux naturels nécessaires à une trame verte fonctionnelle.

Dans ce cadre, la collectivité accompagne techniquement et financièrement les projets de :

- Haies : supérieures à 100m et « connectable » à un réseau de haies bocagères existant.
- Boisement : bosquet de 100 plants minimum.

Les travaux :

- sont financés à hauteur de 80% (20% de reste à charge pour le planteur),
- sont réalisés via un marché de travaux dont la collectivité est maître d'ouvrage,
- concernent la création/restauration de haies à plat ou sur talus (terrassement/paillage/plantation/entretien) et le boisement.

Les projets (visite de terrain et conventionnement) sont réalisés de janvier à juin et les travaux de novembre à mars.

Le projet du Frestin

La Communauté d'agglomération a mis à disposition auprès d'Orchis via une convention de gestion la parcelle C554 d'une superficie de 6560 m². Sur cette parcelle, l'association a souhaité réaliser une première phase de plantation d'une haie bocagère et de Saules vannier. Dans sa politique de gestion des parcelles la collectivité par son service Environnement va réaliser une plantation agroforestière.

Le projet comprendra la création de haies à plat intraparcellaires :

- arbustives,
- multi strates (composées d'arbustes et de hauts-jets),
- fruitières.

Les plantations devront être compatibles avec la possibilité de faucher mécaniquement la parcelle.

En mitoyenneté de celle-ci, un tronçon du chemin de randonnée sera restauré avec la création de deux talus plantés et la reconnexion avec le chemin rural.

Les plantations seront composées d'essences locales, bocagères et fruitières (viorne obier, sorbier des oiseleurs, bourdaine, poirier commun, noyer franquette, figuier violette normande...).

L'objectif de ce projet est également de pouvoir, dans quelques années, sensibiliser le grand public et les élus à la gestion durable des haies (recépage, regarnissage...) et de communiquer sur des pratiques anciennes telle que le plessage.

Les travaux seront réalisés durant l'hiver 2025-2026.

L'implantation d'un panneau d'information sur le rôle des haies et du bocage en général est envisagée.

L. L.

Technicienne bocage C A le Cotentin

Vous connaissez tous maintenant le projet appelé « Le Frestin » que vous avez découvert, depuis quelques mois, à travers les communications de Philippe et les divers comptes rendus photos d'Anne-Marie.

LE FRESTIN

Parcelle « Le Clos Lacroix » d'une superficie de 6674 m²

Lieu-dit Le Frestin

Commune de Quettehou

Située dans le Périmètre de Protection Rapproché de la zone de captage du Frestin
(Communauté d'agglomération du Cotentin - Direction du Cycle de l'eau)

Nous avons rencontré les deux coordinateurs de cette opération, Guy Geffroy et Pierre Noesser, afin qu'ils répondent à nos questions.

Donnez-nous quelques explications, comment s'est déroulée cette opération ?

Pierre Noesser : Nous tenons d'abord à préciser que le dossier d'Orchis s'englobe dans une opération dirigée par la Fédération des Associations de Boisement de la Manche « Pour le maintien des paysages bocagers de la Manche » avec le soutien des chambres d'agriculture et du ministère de l'agriculture, opération qui était ouverte à tous les habitants de la Manche.

Guy Geffroy : Cela nous a permis de profiter du regroupement des commandes auprès des pépiniéristes, et ainsi de limiter l'engagement financier d'Orchis à la somme de 500 €

Nous connaissions déjà ce site, et avec l'expérience acquise depuis plusieurs années par la gestion de « La Chouetterie », nous savions pouvoir finaliser un projet qui était d'étendre les activités d'Orchis vers une participation plus active à la protection de la biodiversité.

P N : Dès que la C A le Cotentin nous a donné son accord, nous avons lancé la première tranche de plantations en périphérie de la parcelle.

Je suppose que ceci n'a pas été fait sans une réflexion préalable.

G G : Effectivement, un état des lieux de l'existant a été effectué. Nous avons constaté sur le pourtour de la parcelle la présence de vieux chênes, âgés de 150 à 200 ans, mais en nombre insuffisant, nous avons donc prévu la plantation d'arbres de haute futaie. Leur présence est très importante pour la sauvegarde de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. Ils stockent le carbone, leurs racines favorisent l'infiltration de l'eau de pluie alors que le tronc et la ramure accueillent une grande variété d'oiseaux et insectes.



P N : Nous avons choisi d'incorporer à l'existant, 5 chênes sessiles, 5 châtaigniers, 5 érables champêtres, 5 aulnes glutineux. En outre, il faut dès à présent pourvoir au remplacement des chênes actuellement présents, car ils disparaîtront un jour. Les aulnes sont plantés dans la partie de la parcelle la plus humide.

Ni hêtres, ni frênes ?

P N : Non, à cause du réchauffement climatique. Même si les derniers mois ont été copieusement arrosés, n'oublions pas la multiplication de périodes de sécheresse. La Manche n'est pas actuellement trop concernée par ce phénomène, mais elle le sera un jour. Il faut donc anticiper, et ne pas planter des essences qui souffriront de l'évolution climatique. De plus le hêtre, déjà fragilisé dans certaines régions françaises, est attaqué par le chancre.



Ces arbres suffisent-ils pour retrouver l'état original de la haie ?

Les 4 strates d'une haie champêtre

Strate arborée ou arborescente
Arbres de 8 à 10 m de haut. Ils sont présents dans les haies anciennes

Strate arbustive
Arbuste et arbrisseaux d'une hauteur allant de 1 à 10 m ;

Strate herbacée
Graminées, fleurs sauvages, végétaux de 1 cm à 1 m, fougères, primevères.

Strate muscinale
Champignons, lichens, mousses

G G : Non, absolument pas ! Cette parcelle est une prairie permanente, donc normalement destinée au pâturage d'animaux. Nos anciens, avec leur bon sens, entouraient les prairies de haies denses ce qui répondait à deux objectifs, protéger les animaux des aléas du temps, vent, pluie et soleil, mais également servir de clôture afin que les animaux ne s'échappent pas. En outre cela favorisait la richesse de la biodiversité, et nous voulions retrouver cette richesse.

Nous avons l'intention de reconstituer une haie champêtre, dans sa forme la plus naturelle, une haie très dense, les arbres et arbustes la composant de formes et de tailles variées. Une haie joue son rôle dans le cycle de l'eau en aidant celle-ci à pénétrer dans le sol, ou encore fixe le sol et limite ainsi l'érosion du sol.

P N : Il fallait donc renforcer la strate ⁽¹⁾ arbustive avec des espèces indigènes ⁽²⁾ faisant « corps » avec la faune sauvage. Cette strate arbustive est indispensable au bon maintien de la biodiversité. C'est un peu le garde-manger des oiseaux et des insectes.

Nous avons donc incorporé sur tout le pourtour de la parcelle 90 autres végétaux et choisi 5 espèces. Bourdaine, Troène sauvage, Viorne obier, Noisetier, Prunier myrobolan, ces arbres apportant fleurs et fruits à la faune sauvage. Plus de vingt espèces sont adaptables dans les haies de notre région.

Vous n'êtes donc intervenus que par l'intermédiaire des arbres et arbustes, pas d'autres végétaux ?

GG : Non, laissons la nature reprendre ses droits, contentons-nous de suivre l'évolution de nos plantations.

Néanmoins, une remarque, au pied des haies se trouvent deux autres strates, l'herbacée et la muscinale, et elles sont très importantes également. Dans ces strates sont présentes de nombreuses plantes sauvages, telle la primevère des jardins omniprésente en Cotentin, de nombreuses graminées, différentes variétés de fougères, les champignons, les mousses, autant d'abris pour les animaux, et de nourriture pour les oiseaux et les petits mammifères.

Au début de notre entretien, vous avez parlé d'une première tranche, cela signifie donc que vous procéderez à d'autres plantations.

PN : Oui, tout à fait, les futures plantations nous conduirons vers l'agroforesterie.

C'est une technique par laquelle on associe les arbres, et les cultures ou les animaux sur une même parcelle.

Ce sera la deuxième phase de notre projet, où nous interviendrons, cette fois au cœur de la parcelle.

Mais nous en reparlerons ultérieurement, nous espérons pouvoir démarrer nos plantations à l'automne 2025.

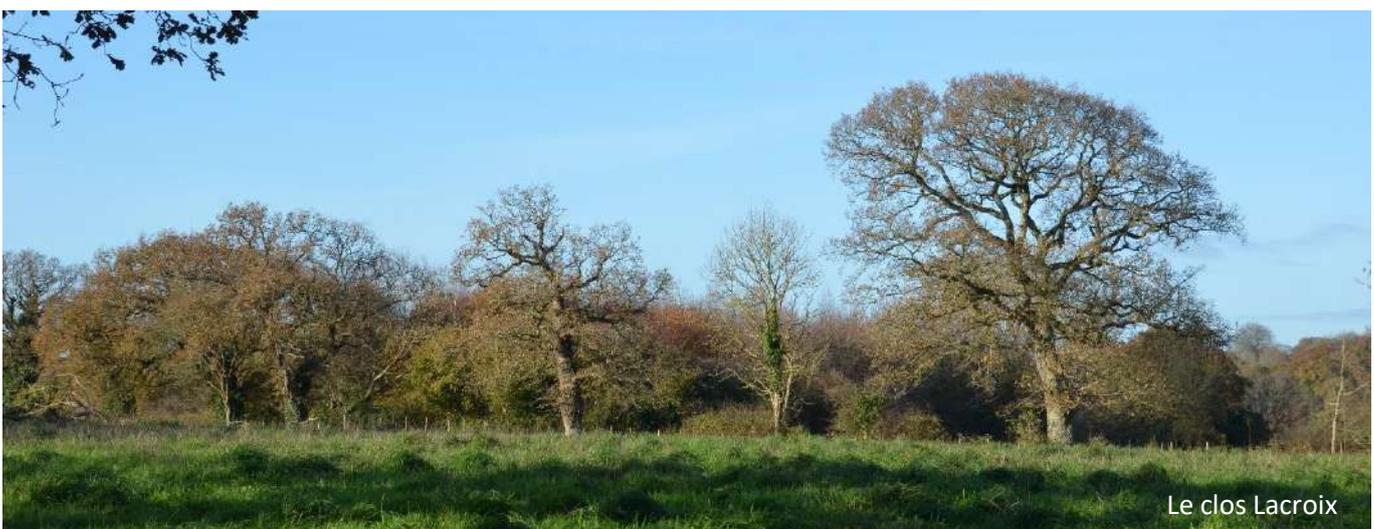
Quelques données peu rassurantes

Selon le ministère de l'agriculture, près de 70 % des haies ont disparu du bocage français depuis 1970, soit environ 1,4 million de km.

La destruction des haies s'accélère : Sur la période 2017-2021, malgré les haies replantées qui restent faibles, ce sont plus de 23 500 km de haies qui disparaissent chaque année, contre 10 400 km de 2006 à 2014.

L'ONF prévoit que près de la moitié de la forêt française va voir son faciès modifié d'ici 50 ans

L'oiseau mag. LPO N° 154 printemps 2024



(1) Strate : Etage, niveau de végétation.

(2) Plantes indigènes : Les espèces indigènes sont des espèces poussant naturellement dans une zone géographique donnée.

À la recherche de la Chevêche d'Athéna dans l'Est du Cotentin



© D Yoccoz

La Chevêche d'Athéna est un petit rapace nocturne de la famille des Strigidés, à laquelle appartiennent également la Chouette hulotte et le Moyen-duc. Principalement active au crépuscule, mais aussi observable de jour, elle est trapue, mesure en moyenne 26 cm et pèse entre 160 à 200 gr.

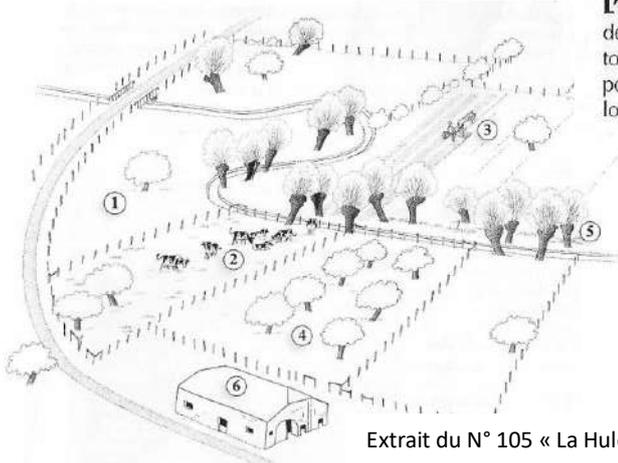
Au niveau national, **ses effectifs ont diminué de près de 50 % depuis la fin des années 70.**

La perte de sites de nidification est la principale cause de ce déclin, causé notamment par l'arrachage des vieux vergers, de haies, la rénovation hermétique des bâtiments et la raréfaction des vieux arbres à cavités tels que les têtards.

L'usage des pesticides a aussi réduit l'abondance de proies de prédilection telles que le campagnol, le hanneton ou le ver de terre.

Localement, le morcellement de sa répartition et l'isolement de certaines populations peuvent à terme menacer sa survie.

Il y a donc un véritable enjeu de conservation.



Extrait du N° 105 « La Hulotte »

L'âge d'or des chevêches (1950) : 1. Petites parcelles entourées de centaines de piquets de clôtures, chacun faisant office de parfait petit perchoir à chouette. 2. Troupeau de tondeuses à gazon bio. 3. Prés rasés à la vieille faucheuse mécanique. 4. Verger de vieux pommiers creux. 5. Saules têtards pied-dans-l'eau. 6. Grange de caractère avec petits logements muraux pour chouettes.



© F Malvaud

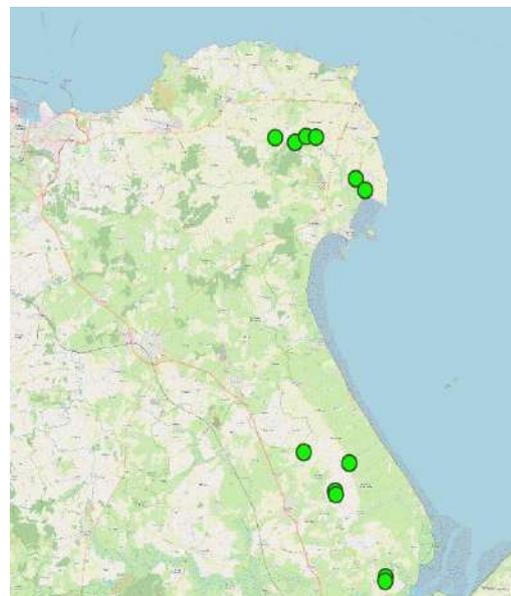
Pour qu'une Chevêche d'Athéna vive heureuse, (outre le fait de trouver une compagne ou un compagnon...) il lui faut 3 principales conditions.

- ✓ Elle ne supporte pas les espaces boisés, elle les fuit, car dans les bois vit la Chouette Hulotte, 2 fois sa taille, 2 à 3 fois son poids et donc elle ne « fait pas le poids » face à la hulotte. Il lui faut des milieux ouverts, bocages, vergers lui conviennent parfaitement.
- ✓ Il lui faut un espace où elle puisse se nourrir et nourrir ses progénitures. Pour cela rien de mieux que des prairies fauchées, ou au moins pâturées. Si l'herbe est trop haute, il est plus difficile de détecter les proies (campagnols, sauterelles, mulots, vers de terre, limaces, etc... etc...) et de les attraper.
- ✓ C'est un oiseau nocturne, donc la journée, il se repose. Et quand on se repose ou que l'on dort, autant être à l'abri des prédateurs qui parcourent la campagne à longueur de journée. Pour cela, il faut des cavités, et l'on en trouve de moins en moins.

Peu de données d'observation sont disponibles sur le Cotentin. **Le groupe Cotentin de la LPO Normandie a initié une enquête sur le secteur Est du Cotentin au printemps 2024, enquête menée par une quinzaine de bénévoles de la LPO, dont certains sont également membres d'Orchis.**

144 points d'écoute ont été réalisés de la Baie-des-Veys jusqu'au Val-de-Saire, courant mars et avril 2024. L'enquête 2024 a déjà permis d'identifier le territoire de **12 individus, dont la moitié dans le Val-de-Saire** (Réville et Valcanville), qui selon les données historiques, semble faire figure de bastion pour l'espèce. La quantité de données recueillies ne permet pas à l'heure actuelle de tirer des conclusions, même si des pistes se dessinent.

Ce que nous pouvons confirmer actuellement est que cette petite chouette vit **près des exploitations agricoles** (pour 90% des mâles détectés), **à proximité immédiate de pâturages** (56% de son habitat en moyenne) et **affectionne les haies**. Ceci étant conforme au mode de vie de cette chouette, aucune surprise !



Les informations issues de cette étude qui se poursuivra jusqu'en 2026 permettront de cartographier la répartition de l'espèce, d'évaluer la densité de la population du Cotentin.

Elle servira aussi d'appui solide à l'identification de sites de pose pour **50 nichoirs dans la Manche grâce au programme *Une Chouette, un village !* porté par la LPO et l'OFB**, dans le cadre de *Mission Nature* communément appelé « Loto de la Biodiversité ».

Damien Yoccoz

Vous pouvez nous aider !

Durant **2 heures à partir de 30 minutes après le coucher du soleil**, durant les mois de **mars et avril**, c'est la période optimale d'activité sonore des mâles, qui délimitent leur territoire en vue de s'accoupler (mars-avril), puis le défendent (avril-mai).

Durant cette période, vous pouvez relativement facilement la repérer grâce à son chant. Voici l'adresse d'un site pour écouter ce chant « très mélodieux » : <https://xeno-canto.org/735069>

Si vous pensez avoir détecté sa présence, contactez-nous en nous communiquant vos coordonnées, si vous êtes d'accord, un bénévole LPO se rendra sur le site en votre présence pour confirmation.

bicha2872@gmail.com



Dès que le projet du Frestin, séduisant à plus d'un titre, a été connu, la LPO a proposé de s'y associer.

Cette parcelle, dont votre association a la gestion, englobée dans un milieu bocager, a de plus l'avantage d'être à proximité immédiate d'un ensemble boisé de 14 ha, déjà protégé en tant que site de captage d'eau. Autre particularité intéressante, ce site est traversé par un ruisseau : « Le Vaupreux ».

Le souhait d'Orchis d'associer à ce projet diverses associations est une excellente initiative. Qu'elles soient généralistes ou spécialistes, toutes les associations travaillant ensemble à la connaissance et préservation de notre environnement ne peut être que bénéfique.

La LPO Normandie, et particulièrement le groupe Cotentin, est heureuse d'apporter sa pierre à l'édifice. Notre logo « **LPO - Agir pour la biodiversité** » traduit les différents domaines dans lesquels nous pouvons agir, ornithologie bien évidemment, mais également entomologie, herpétologie, mammalogie. Tous ces domaines, sans oublier la botanique, peuvent faire l'objet d'observations et d'études sur le site. Nous vous proposerons, au fil du temps, diverses actions, poses de nichoirs, inventaires d'espèces.

Dans ce numéro, nous vous proposons de participer à 2 de nos actions, découvrir la chevêche d'Athéna et la participation à l'opération nationale « oiseaux des jardins » organisée 2 fois par an par la LPO et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Nous espérons que vous aurez à cœur d'y participer. Nous n'oublions pas l'aspect pédagogique de votre projet, auquel vous vous êtes engagés, nous serons là également pour vous y aider.

Le groupe LPO Cotentin organise tous les mois une sortie observation et découverte sur divers lieux. (Voir le programme sur notre site LPO Normandie) Nous souhaiterions organiser pour le dimanche 16 novembre une visite commune pour les adhérents Orchis et LPO, où nous pourrions découvrir les particularités de ce site.

Je renouvelle ici le plaisir, pour la LPO Normandie, de participer à ce projet et de partager votre enthousiasme.

Frédéric Malvaud LPO Normandie

Entomologie : science qui traite de l'étude des insectes

Herpétologie : science qui traite de l'étude des reptiles et amphibiens

Mammalogie : science qui traite de l'étude des mammifères

Le Jardin de l'Orchidée Publication de l'association ORCHIS

Directeur de la publication : Philippe PESNELLE Pdt d'ORCHIS Chargé de la rédaction et de la mise en page : Xavier BISEUIL

Imprimé Par Nos Soins sur papier issu des forêts gérées durablement.